

(N^o 4.)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1865-1866.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1866.

*(Voir les N^{os} 121 et 239 de la Chambre des Représentants,
session de 1864-1865.)*

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1866, est fixé à la somme de douze millions huit cent six mille neuf cents francs (12,806,900 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 16 novembre 1865.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) E. VANDENPEEREBOOM.

*Les Secrétaires,
(Signé) L. THIENPONT.
VANHUMBÉECK.*

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1866.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service.	594,000	5,000	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	76,000	2,000	
4	Frais de tournées	7,000	"	
5	Matériel	46,000	"	913,200
6	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200	"	
7	Service de la Monnaie	10,000	"	
8	Magasin général des papiers.	130,000	"	
9	Documents statistiques	18,000	"	
CHAPITRE II.				
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.				
10	Traitement des directeurs et agents du Trésor.	136,000	"	
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des directeurs et agents	34,000	"	170,000
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
12	Surveillance générale. — Traitements.	303,600	"	
13	Service de la conservation du cadastre. — Traitements.	391,100	18,200	
14	— des contributions directes, des accises et de la comptabilité. { Traitements fixes	1,925,800	10,000	
15	{ Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif).	1,700,000	"	
16	— des douanes et de la recherche maritime	4,232,400	67,500	
17	— de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent.	60,100	"	
18	Suppléments de traitement.	120,000	"	
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	"	50,000	9,437,200

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
20	Frais de bureau et de tournées	65,300 »	»	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	325,800 »	»	
22	Police douanière	5,000 »	»	
23	Frais d'expertise en matière de douanes (<i>crédit non limitatif</i>)	2,000 »	»	
24	Matériel	162,400 »	»	
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.				
25	Traitement du personnel de l'enregistrement et du timbre	456,300 »	2,500 »	
26	Traitement du personnel du domaine	121,900 »	7,000 »	
27	— — forestier	328,300 »	»	
28	Remises des receveurs. — Frais de perception (<i>crédit non limitatif</i>)	1,070,000 »	»	
29	Remises des greffiers (<i>crédit non limitatif</i>)	50,000 »	»	2,248,500 »
30	Matériel	56,000 »	»	
31	Dépenses du domaine	95,000 »	10,000 »	
32	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'Etat	50,000 »	»	
33	Intérêts moratoires en matières diverses (<i>crédit non limitatif</i>)	1,500 »	»	
CHAPITRE V.				
PENSIONS ET SECOURS.				
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	20,000 »	»	
35	Secours à des employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	10,000 »	»	50,000 »
CHAPITRE VII.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
56	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	8,000 »	»	8,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . fr.		12,634,700 »	172,200 »	12,806,900 »